

Conseil Consultatif de la Halle à Marée du Port du Croisic

Compte rendu de la réunion du 14 novembre 2014

La réunion a débuté à 15:30, dans la salle de réunion de la criée pour s'achever à 17:30.

1. Bilan au 31 octobre 2014

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et du Croisic en particulier arrêté au 31 octobre 2014.

Les données de production pêche sont actualisées au 31 octobre comme suit :

Mois de : **Octobre 2014**

	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	204	1 189	5.83
<i>La Turballe</i>	1 623	3 234	1.99
Saeml	1 827	4 423	2.42

% 2013	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	66.2%	63.5%	-1.6%
<i>La Turballe</i>	78.9%	30.3%	-27.2%
Saeml	77.4%	37.8%	-22.3%

Résultats à fin : **Octobre 2014**

2014	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	1 413	9 890	7.00
<i>La Turballe</i>	8 888	19 409	2.18
Saeml	10 301	29 299	2.84

% 2013	Tonnage (T)	Valeur (x 000 €)	Prix moyen (€/Kg)
<i>Le Croisic</i>	6.6%	11.5%	4.6%
<i>La Turballe</i>	15.1%	-3.8%	-16.4%
Saeml	13.9%	0.9%	-11.4%

Le mois d'octobre a connu une activité exceptionnelle sur les deux ports avec des tonnages en progression respectivement au Croisic et à La Turballe de 66 et 79 % et des chiffres d'affaires de 64 à 30 % par rapport à octobre 2013.

Au Croisic, la saison de langoustine a été sans équivalent de mémoire de pêcheurs. Par ailleurs la criée a développé cette année une activité de vente de moule qui sera poursuivi en essayant de travailler avec les deux sociétés mytilicoles basées au Croisic et qui peuvent désormais débarquer des moules emballées en sacs.

M. LECAM rappelle l'attachement que la mairie a pour développer localement ce genre d'initiative.

A la fin du mois, la Saeml enregistre un tonnage en progression de près de 14 % en tonnage, et résorbe son retard par rapport à l'an passé (+1 %).

Après un début d'année difficile en raison des conditions météo, l'année 2014 devrait s'achever au même niveau que 2013.

2. Point sur les investissements

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des investissements en cours.

Investissements 2014

Parmi les investissements réalisés en 2014 :

- ☞ L'agrandissement de la zone de livraison (17.000 €)
- ☞ L'aménagement du poste de stationnement place du 8 mai (20.000 €)
- ☞ Le remplacement du chauffage de la criée (11.000 €)
- ☞ Achat de 600 caisses de 60 L
- ☞ Achat de 8.000 caisses de 30 L (sur les deux port – 57.000 €)
- ☞ Aménagement du convoyeur (en interne)

Le poste de stationnement devrait être remboursé en 2 ans par les redevances d'usage.

Dragage du chenal

Les prélèvements destinés à caractériser les sédiments ont été réalisés dans le chenal, sur le site potentiel d'immersion et à l'extérieur sur un site témoin.

En fonction des résultats, les solutions suivantes pourront être envisagées :

- ☞ Rechargement de plages – Les communes proches vont être sollicitées sur leurs besoins à court et moyen terme sur ce sujet.
- ☞ Rechargement de sites conchylicoles – Les essais conduits lors du dernier dragage en 2011 avaient été satisfaisants. Le syndicat des parqueurs va être sollicité afin de déterminer s'il souhaite envisager une opération de plus grande envergure.
- ☞ Clapage en mer comme les années passées sachant qu'un suivi de l'évolution biologique du site depuis la dernière opération de clapage est en cours.

A priori, les qualités des sédiments ne devraient pas avoir changée par rapport à il y a trois ans (sables propres avec des caractéristiques compatibles avec une immersion).

Afin de réduire le coût de ces opérations de dragage (la prise en charge d'une partie des coûts l'opération de 2015 par le CG au titre de la pêche n'est pas encore acquise), il est prévu d'arrêter le dragage au droit de la grande chambre et de creuser moins profond que les années passées (à définir avec les pêcheurs).

Le traitement d'une tête de roche gênante pour les navires à marée basse sera envisagé. Un point GPS précis sera fourni par les navires.

Nettoyage du pont de la jonchère du Lenigo

Le port a demandé des devis pour une opération de nettoyage sous le pont d'accès à la criée. Cette opération n'a pas été réalisée depuis 20 ans et permettra de rétablir une courantologie normale dans la grande chambre. Le nettoyage du pont de la place du 08 mai a permis d'améliorer la courantologie dans cette partie du port.

Investissements prévus en 2015

- ☞ Charriot élévateur neuf (22.000 €)
- ☞ Rénovation accès passerelle criée
- ☞ Rénovation toiture criée
- ☞ Achat d'une balayeuse hydraulique
- ☞ Aménagement des accès criée par badge
- ☞ Amélioration de la production de glace
- ☞ Remplacement éclairage criée par des LED

M. LECAM rappelle son attachement à voir les retours sur investissement rester sur le port du Croisic.

3. Barème 2015

Pas d'évolution significative des barèmes en 2015.

M. CHARLOT fait état d'une augmentation importante du coût de levée des navires pour une courte période sur l'aire de carénage de La Turballe. L'analyse des barèmes 2013 et 2014 montre que cela n'a pas été le cas et que la manutention -2h sans attinage a évolué comme le reste du barème (+1.5 %) entre 2013 et 2014.

Face au risque de voir des navires partir faire leur carénage à Lorient, M. PALLADIN indique que la Saeml travaille avec les prestataires locaux pour maintenir une offre de service aux navires en cohérence avec leurs besoins.

Tant que la réunion de concertation avec les pêcheurs n'aura pas lieu, le barème retraité ne changera pas.

Une différence de tarif de location de viviers est introduite pour différencier les usagers à l'année des usagers occasionnels ou saisonniers.

Des précisions sur les tarifs de mise en ligne sont ajoutées, ainsi que le coût de l'eau de mer livrée hors viviers.

Le conseil n'émet aucune objection à ce projet de barème.

4. Points divers

Remplacement de M. LAMBALLE

M. PALLADIN informe le conseil que le contrat de M. LAMBALLE n'a pas été renouvelé au 01 janvier 2015. Les motifs de cette décision ne concernent que l'intéressé, la Mairie qui reste son employeur et la Saeml. M. Christophe HECKING le remplace dans la fonction de capitaine de port.

Présentation de Mme Patricia FULNEAU

Suite au départ de Mme DEFFEE, M. PALLADIN présente au conseil Mme FULNEAU qui l'a remplacé comme secrétaire de la criée.

Cuve à eau sale

M. LEGALL demande s'il serait possible de disposer d'une cuve pour récupérer les eaux de fond de cale. Le projet sera étudié par le port.

Projet Eolien

EDF EN a maintenu sa décision de faire de La Turballe le port de maintenance du parc de Guerande même si les conditions d'accueil offertes par le port sont inférieures à celles dont ils ont besoin. L'évolution de leurs demandes est arrivé à surpassé les capacités offertes par le port en terme de linéaires de quai et de terreplein.

M. PALLADIN rappelle que la création d'un port de maintenance ne constituera pas une ressource financière pour le gestionnaire du port qui n'aura que des surfaces de terreplein à louer, les autres équipements (pontons, hangar) devant s'autofinancer sur la durée de la concession EDF.

Elevateur Jonchère du Prince

Le CG est toujours décidé à mettre un terme à l'exploitation de cet engin au 31.12.2014. M. PALLADIN précise que la Saeml continue à l'assurer et que le dernier contrôle technique réalisé le 03 novembre dernier n'a pas révélé d'autres problèmes que ceux déjà connu (Pneu, peinture, hydraulique).

5. Traçabilité

Deux nouvelles obligations de traçabilité vont voir le jour :

a. Traçabilité à destination des consommateurs (règlement (UE) n°1379/2013 et n°1420/2013)

A compter du 13 décembre prochain, les points de vente aux consommateurs devront indiquer la zone de pêche et la méthode de capture du poisson.

Une note de la DGCCRF précise les modalités de mise en œuvre de cette obligation. Elle sera jointe à ce CR.

Dans un premier temps, ces informations sont mentionnées lot par lot sur la facture disponible sur le site Intranet de la criée. A terme (1S 2015) elles le seront immédiatement après la vente.

b. Traçabilité contrôle

En 2015, il devra être possible pour les contrôleurs de remonter à partir d'un poisson chez le détaillant à tous les lots potentiels dont il est originaire. L'idée est de vérifier si le poisson vendu en bout de chaîne a bien été pêché légalement.

Pour ce faire, l'Etat est en train de construire une usine à gaz basée sur un serveur national où seront répertoriés tous les lots vendus sous criée mais également tous les lots produits par chaque maillon de la chaîne. Seule l'administration aura accès à ces données

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du ministère :

1) Note de synthèse des éléments de traçabilité

Une note relative à l'application des règlements UE N° 1224/2009, N° 404/2011 et N° 1379/2013 est sur le point d'être proposée sur le site internet du MEDDE (rubrique "Mer et Littoral" > "Les pêches maritimes et l'aquaculture" > "Espace professionnel" > "Traçabilité", ou directement via le lien : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Traçabilite-controle,34228.html>).

Ce document précisera notamment :

- Les obligations générales en matière de traçabilité
- Les informations associées à la traçabilité
- La responsabilité des opérateurs à chaque étape de la chaîne
- Les exigences minimales en matière de contrôle

La mise en œuvre de ces dispositions oblige les criées à modifier significativement leurs outils de vente et de gestion des transactions. A l'issue de ces modifications (attendues pour juin 2015), les usagers pourront récupérer directement sur le site de vente leur note de vente par voie électronique et insérer les informations de tous leurs lots dans leur outil de gestion.

Une note explicative est jointe au présent CR.

6. Points soulevés par les usagers

Gestion des stocks

Les pêcheurs approuvent l'extension du système de suivi des bacs aux navires. Les caisses délivrées aux bateaux vont désormais être comptabilisées.

Un système de mise à disposition de caisses dans des boîtes fermés est toujours à l'étude.

Palettes Plastiques

Les pêcheurs demandent des précisions sur les palettes utilisés pour les seiches. M. PALLADIN leur indique que le port achète désormais des palettes noires à usage unique et que les anciennes bleues sont toujours dans le circuit.

Bac 35L

Ces bacs sont disponibles pour ceux qui souhaitent les utiliser pour la seiche par exemple.

Nettoyage des quais place du 8 mai

Une nouvelle opération de nettoyage des engins de pêche laissés sur la place du 8 mai va être organisée.

Chambre négative pour la boeite

Les pêcheurs ont constaté que la porte de cette chambre froide avait été réparée mais qu'il n'y a toujours pas de froid à l'intérieur. Ils demandent à ce que cette installation soit réalisée en priorité pour le stockage de la boeite congelée. Ce sera fait.

Position de la criée en cas d'erreur responsable

En réponse à une question, M. PALLADIN confirme que lorsqu'une erreur manifeste de la criée conduit à une perte financière pour l'utilisateur, la criée assume ses responsabilités.

Autres

- ☞ Les pêcheurs demandent que le froid soit mis dans la criée dès 2H du matin. Dont acte.
- ☞ GINO a encore sévit sur le port en volant du matériel appartenant aux pêcheurs. M. PALLADIN rappelle que la seule solution est de ne plus le faire rentrer sur le port et de porter plainte systématiquement en cas de vol manifeste. Le contact de Gino MOUCHE : 06.98.16.33.36
- ☞ La vente devrait être maintenue à 04:00 afin de permettre aux acheteurs de se déplacer sur les deux ports.
- ☞ La surveillance du personnel intérimaire va être renforcée.